



Intitulé de la formation :	Démembrement : les différentes stratégies pour optimiser la détention des patrimoines immobiliers
Date :	25 septembre 2025
Organisme :	IFAURA

Cycle :	INGENIERIE DU PATRIMOINE
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Collaborateur EC débutant Collaborateur EC confirmé Expert-comptable Notaire / Avocat
Prérequis :	Aucuns

Objectif opérationnel :

Maîtriser l'évaluation et les implications de l'usufruit sur divers actifs patrimoniaux

- Identifier les risques juridiques et fiscaux du démembrement et assurer l'efficacité des droits de l'usufruitier.

Contenu de la formation :

L'usufruit sur les différents actifs patrimoniaux

Biens immobiliers – titres de sociétés – etc.

Operations d'Acquisition – Investissement - Transmission

L'Évaluation de l'usufruit Les Intérêts juridiques et fiscaux du démembrement :

Déceler les risques juridiques et fiscaux

L'Usufruitier n'est pas un Associé selon la Cour de Cassation : quelles conséquences ?

les droits légaux et les aménagements statutaires pertinents

Comment assurer l'efficacité des droits de l'usufruitier ?

Moyens pédagogiques et techniques :**Support de formation**

Diaporama au format électronique

Support dématérialisé



Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paper board, vidéoprojecteur, visioconférence,) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Appréciation par l'animateur tout au long de la formation par des mises en situation, analyse de cas ou Questionnaire de validation des acquis.

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : VISIO
- **Durée** : 7H
- **Horaire** : 9H - 17H30
- **Groupe** : 15 personnes au maximum
- **Tarif expert – comptable** : 300€HT / 360€TTC
- **Tarif Avocats / Notaire** : 340€HT / 408€TTC

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.



Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

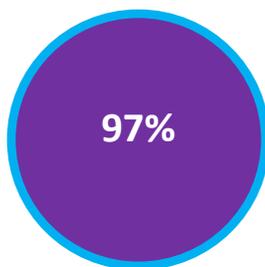
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2024 :

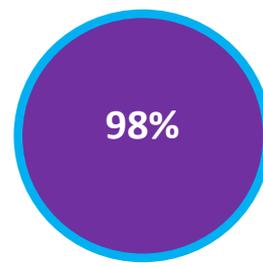
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.